

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 75 (1934), p. 25-32

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1934__75__25_0

© Société de statistique de Paris, 1934, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 2. — FÉVRIER 1934

I

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JANVIER 1934

SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL RAZOUS, PRÉSIDENT SORTANT.
ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1934 ET DU BUREAU.
ALLOCUTION DE M. GEORGES-HENRY RISLER, PRÉSIDENT POUR 1934.
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1933.
DISTINCTIONS HONORIFIQUES.
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.
COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.
COMMUNICATION DE M. PENGLOU : « LA TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT PAR LES BANQUES ».

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. PAUL RAZOUS, PRÉSIDENT SORTANT.

La séance est ouverte à 21 heures, sous la présidence de M. Paul Razous, président sortant.

ALLOCUTION DE M. LE PRÉSIDENT ET INSTALLATION DU PRÉSIDENT POUR 1934 ET DU BUREAU.

MES CHERS COLLÈGUES,

Arrivé au terme de la mission flatteuse que vous m'aviez confiée en m'éli-sant président de la Société de Statistique pour 1933, je viens aujourd'hui vous remercier de votre fidèle collaboration.

Ma tâche a été ainsi rendue très facile.

Les communications si intéressantes qui ont été présentées de janvier à décembre 1933 offraient comme les communications des années précédentes des caractères très nets de précision statistique et de sérieuse observation des faits. Les opinions exprimées aussi bien dans les communications que dans les discussions qui ont suivi constituent une documentation très utile pour tous ceux qui ont à étudier les multiples questions de l'heure présente.

Avant de rappeler les titres et principales conclusions des communications, j'adresse à notre éminent secrétaire général, M. BARRIOL tous mes remerciements pour l'établissement judicieux de l'ordre du jour de chaque séance et le concours si utile qu'il donne au Président en fonction. Mes remerciements vont aussi à tous les membres du Bureau qui dans les réunions précédant les séances mensuelles de la Société ont apporté des suggestions autorisées dont bénéficie notre Association.

Je manquerais aussi à tout devoir de justice et de reconnaissance si je ne témoignais à notre trésorier-archiviste, M. André TRIGNART, et à notre secrétaire des séances, M. Jacques BARBOT, toute ma gratitude pour les services qu'ils nous rendent, l'un dans le fonctionnement d'une bonne trésorerie, l'autre par la rédaction claire et nette des procès-verbaux.

Les auteurs des communications que je tiens à remercier, en même temps que ceux de nos collègues qui ont pris part aux discussions se sont inspirés dans le choix de leurs sujets du réel désir que nous avons en France de rétablir la prospérité nationale et de favoriser par de bonnes relations avec les autres pays les progrès de la civilisation mondiale.

A la séance de janvier, M. RIVET a fait une communication très documentée sur la statistique des fonctionnaires. Après avoir montré que les principales causes de l'incertitude des chiffres publiés proviennent de ce que, à côté des fonctionnaires de l'État, il y a ceux des autres collectivités publiques et aussi de ce que la définition de fonctionnaire n'est pas toujours comprise de la même façon. M. RIVET donne une répartition des fonctionnaires français par catégories de traitements et fait ensuite une comparaison du nombre et de la situation des fonctionnaires français avec le nombre et la situation des fonctionnaires en Allemagne, en Belgique, aux États-Unis, en Grande-Bretagne, au Japon, en Suède, en Suisse et en Tchécoslovaquie.

A la séance du 15 février, M. ROYOT a fait une communication fort bien ordonnée sur les mouvements internationaux de capitaux. Il considère que les banques centrales doivent exercer sur le mouvement des capitaux un certain contrôle et soient éventuellement mises à même de leur imprimer des impulsions, de leur montrer des directions. Et ce résultat, ajoutait-il, ne serait plus obtenu seulement par le maniement des taux d'escompte, mais par une collaboration étroite des banques centrales et des banques privées, et par une collaboration étroite des banques privées entre elles.

Le professeur Maurice HALBWACHS a dans la séance de mars exposé avec éloquence et précision les recherches statistiques sur la détermination du sexe à la naissance. Il montre que la proportion de naissances masculines paraît varier suivant l'écart d'âge des parents. Ce remarquable travail nous a notamment appris :

1^o que la proportion de naissances masculines dans tous les pays et à toutes les époques est nettement plus faible pour les enfants illégitimes que pour les autres;

2^o que dans la Seine où la disproportion absolue des âges des conjoints est la plus grande, il naît plus de filles que de garçons;

3^o que dans les campagnes où les âges des conjoints sont moins disproportionnés il y a un plus grand nombre de naissances masculines.

A la séance d'avril 1933, le Dr ICHOCK a traité du Budget de la protection de la santé publique en France. Il estime que pour coordonner les divers efforts et pour éviter le double emploi et le gaspillage, pour marquer les tendances du pouvoir central, dans un domaine qui touche les forces vitales du pays, l'idée de centraliser, tant au point de vue de l'action que de la documentation paraît justifiée.

A la séance de mai, M. Sommeria KLEIN a, sous le titre d'économie cloisonnée, donné l'ordre de grandeur de la variation de quelques productions mondiales et défini le cloisonnement qu'il propose par l'organisation corporative qui ne

supprimerait nullement la concurrence possible entre individus à l'intérieur de chaque corporation, mais qui permettrait d'établir des niveaux de prix de départ dont les prix de vente seraient fonction.

M. MARTY a magistralement traité à la séance de juin du développement de la production et de la consommation de l'énergie électrique en France. Il a montré que malgré la crise actuelle, les producteurs et distributeurs d'énergie électrique peuvent avoir confiance dans l'avenir, à condition toutefois que par une adaptation possible, le développement de la consommation domestique et de la consommation rurale compense le déficit de la consommation industrielle.

A la séance d'octobre, M. CAUBOUÉ a développé la question des variations du taux de l'escompte et des récents événements monétaires d'après des considérations qu'il a brillamment exposées, le système de répartition des capitaux basé sur les taux d'escompte dans les différents pays, par le jeu de la libre concurrence et de l'intérêt, n'a pas permis l'établissement de l'équilibre.

A la séance de novembre, M. Gauthier NUGUE a éloquentement traité des conditions dans lesquelles vivent en France les valeurs mobilières. Afin d'éviter quelques-unes des duperies auxquelles le public est exposé, l'auteur de la communication souhaiterait qu'une documentation sur toutes les sociétés par actions fût mise à la disposition du public d'une façon plus pratique que ne l'a prévu la loi du 18 mars 1919.

A la séance de décembre, notre collègue M. SAUVY a traité des progrès et de l'avenir de l'automobile. Il préconise en même temps qu'une politique de circulation sur route, une réorganisation des chemins de fer, le tout parallèlement à une production rationnelle de carburant national.

Et maintenant, suivant l'usage, j'ai à vous présenter celui que vos suffrages ont appelé à la présidence de la Société de Statistique pour 1934. Cette formalité peut paraître superflue, si l'on tient compte d'abord de la haute personnalité de M. Georges RISLER et ensuite de ce qu'il n'y a pas un des membres de notre Société qui ne connaisse sa compétence économique et sociale et sa philanthropie éclairée.

Depuis dix ans, M. RISLER préside le Musée social, centre d'informations et de renseignements sociaux et économiques et qui, en tant qu'organisme privé, fonctionne librement et par conséquent sans contrainte aucune de toute influence étatique.

Presque tous les organismes d'habitations à bon marché, c'est-à-dire les sociétés de Crédit immobilier, les sociétés anonymes, les sociétés coopératives et les offices publics d'habitations sont fédérées en une Union nationale que préside M. Georges Henry RISLER. Pour juger de l'importance de cette Union nationale, rappelons que l'un de ses organes, la Société centrale de Crédit immobilier, à laquelle M. RISLER, comme fondateur en 1910 et président depuis, a donné une saine et vigoureuse impulsion, a plus de 400 millions de francs de prêts en cours et a fait édifier 11.000 maisons, ce qui correspond comme population à une ville d'au moins 55.000 habitants.

L'action de M. RISLER dans l'édification du logement populaire, n'est pas seulement administrative; elle est aussi technique car M. RISLER préside le Conseil supérieur du plan d'aménagement des Villes rattaché au ministère de l'Intérieur. Comme membre du Comité permanent du Conseil supérieur des Habitations à bon marché, M. RISLER présente chaque année depuis 1911 le rapport sur le logement populaire, et dans ces rapports publiés au *Journal officiel* sont développées non seulement les initiatives publiques et privées en matière d'habitations ou de jardins ouvriers, mais aussi les réalisations des pays étrangers, ce qui permet des comparaisons intéressantes et une heureuse émulation.

Au point de vue de la protection de la santé publique et de la natalité, M. Georges-Henry RISLER joue en France un rôle humanitaire de premier plan.

Vice-président de l'Association des villages-sanatoria d'altitude qui compte en Haute-Savoie trois sanatoria pour adultes et un sanatorium pour enfants, M. RISLER est aussi président du Comité technique des Sanatoria qui fonctionne au ministère de la Santé publique, président du Conseil supérieur de la Natalité et président de la Commission générale de propagande qui est la cheville ouvrière en France de l'Office national d'Hygiène sociale.

Auteur de nombreuses études sur les diverses questions d'hygiène sociale, M. RISLER a publié en 1924 un ouvrage sur la Crise du logement et en 1929 un livre remarquable sur le Travailleur agricole français.

Le rôle profondément humanitaire et l'action philanthropique soutenus pendant près d'un demi-siècle par M. RISLER ont été sanctionnés par l'Institut de France qui en 1930 l'a reçu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Tous ces titres, complétés par une grande aménité de caractère et par une bienveillance de tous les instants, nous permettent tous d'être fiers de voir M. RISLER à la tête de la Société de Statistique de Paris.

ALLOCUTION DE M. GEORGES-HENRY RISLER, PRÉSIDENT POUR 1934.

M. Georges-Henri RISLER prend place au fauteuil présidentiel et s'exprime en ces termes :

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,
MESDAMES,
MESSIEURS,

Vous avez bien voulu me remercier d'accepter la présidence de votre belle association.

C'est au contraire moi qui dois vous être profondément reconnaissant, car je considère comme un grand honneur d'y avoir été appelé.

La Société de Statistique jouit à juste titre de la plus haute considération et je m'étais déjà considéré comme fort heureux d'être admis dans son Conseil. M'en voir confier la présidence me remplit de confusion en même temps que de gratitude.

Je sais que je dois prendre mon parti de m'y montrer très inférieur à tous ceux qui ont jusqu'ici occupé ce siège, et en particulier à M. le Président RAZOUS qui vient de se montrer si bienveillant et si aimable à mon égard.

Il a été l'un des excellents présidents de votre association et il avait pour occuper ce poste des titres que, malheureusement, je ne possède pas.

Commissaire contrôleur des assurances privées pendant trente ans; agrégé de l'Institut des Actuaire; auteur d'une thèse sur les professions dangereuses dans l'industrie, qui lui a valu un prix Montyon décerné par l'Institut; secrétaire général de cette institution si justement respectée qu'est l'Institut des Actuaire français lié vraiment d'une manière tout à fait particulière à tout ce qui touche à la statistique et qui a administré la preuve qu'il existe des domaines où la précision des phénomènes collectifs déjà possible autorise de larges applications pratiques de cette science (dont vous êtes les bienfaisants propagateurs, vous efforçant sans cesse de la développer); auteur de très importants et très appréciés ouvrages d'économie industrielle qu'il serait trop long d'énumérer ici; ayant fait des travaux de haute valeur sur l'immigration et l'émigration des travailleurs; ayant enfin écrit, sur la politique du logement des classes laborieuses, des articles qui m'ont tout particulièrement intéressé puisque, comme vous le savez, j'ai consacré une large part de mon activité aux travaux ayant pour but l'amélioration des conditions de logement des travailleurs; pour tous ces motifs M. RAZOUS était, pour votre Société, un président qui l'honorait grandement.

Je n'ai vraiment aucun de ses titres, et lorsque j'aurai ajouté que le charme de ses relations, son amabilité, sa large culture scientifique et littéraire, sa parfaite affabilité, le tout relevé par une modestie charmante, toutes ces qualités que, malheureusement, je ne possède pas ne tarderont pas à vous faire regretter votre ancien président.

Les noms de ceux qui l'ont précédé augmentent encore mes craintes.

Que serai-je à côté de mes éminents confrères et amis MM. DELATOUR et TRUCHY, à côté du grand directeur de la Statistique générale de la France M. HUBER, dont la science n'est égalée que par la conscience et qui, avec les moyens tout à fait insuffisants qui lui sont fournis, arrive à entreprendre des travaux nouveaux qui viennent s'ajouter à son programme ordinaire déjà si chargé; M. Joseph GIRARD, l'éminent secrétaire général de la Compagnie du Nord, ce magnifique réseau sur lequel ont fait leurs preuves tant d'hommes de premier ordre et tout particulièrement l'un d'entre eux que l'on ne peut cesser d'admirer, mon très cher et éminent ami DAUTRY.

Vous le voyez, mes modestes titres pâlisent terriblement à côté de ceux de la pléiade d'hommes si distingués que je viens de citer, et la raison qui vous a amenés à m'appeler à ce poste si honorable est uniquement votre grande bienveillance.

Je ne l'aurais du reste jamais accepté si je n'avais été assuré de trouver auprès de notre ami M. BARRIOL les précieux conseils que sa science lui permet de prodiguer en toutes circonstances, et la bonté traditionnelle qu'il accorde à chacun de nous.

Il a voulu me voir à ce fauteuil; comment n'aurais-je pas obéi? Comment aurais-je pu lui refuser quelque chose à lui qui se donne si généreusement à notre Société dont il est véritablement l'âme? Or, je crois à l'immortalité de l'âme; je me réjouis donc de la participation que trouve à cette croyance notre société en la personne de son Secrétaire général.

M. BARRIOL n'est-il pas la tradition vivante de la Société de Statistique? Au point de vue de la science, il est incontestablement le plus fort d'entre nous; son esprit d'organisation éclate à nos yeux, il nous suffit pour en être certains de nous rendre compte de la marche de notre Société; avec une rare perspicacité, il sait juger les faits et non moins bien les hommes; son tact est merveilleux, sa bonté universellement connue et sa bienveillance est toujours en éveil pour aider et reconforter tous ceux qui l'approchent. Dans toute son action, il apporte un charme exquis qui ne peut venir que d'un cœur infiniment délicat.

Comment, dans ces conditions, être surpris de ses magnifiques succès?

La Société de Statistique, « sa Société » pourrions-nous dire, est prodigieusement vivante.

Alors que d'autres déclinent, la sienne est en croissance constante, de plus en plus nombreuse, de plus en plus active, de plus en plus intéressante, et il y règne un esprit de fraternité assez rare et infiniment précieux. Des réunions comme celle-ci n'en sont-elles pas la preuve?

Tout cela lui est dû et, si mon année de présidence n'est pas trop indigne des précédentes, ce sera encore à lui que ce sera dû.

Si, malheureusement, je ne suis pas statisticien, je n'ai jamais cessé de comprendre et de proclamer l'utilité de la statistique.

On a fait beaucoup d'esprit à son sujet; on a prétendu que c'était l'art de préciser ce qu'on ignore, etc., etc... Je crois que ces jeux d'esprit ont été profondément nuisibles et n'ont servi qu'à soutenir et à propager l'ignorance.

Sans nous figurer que nos statistiques donnent en toutes matières des chiffres exacts, il me semble qu'un homme de bon sens doit cependant estimer qu'elles valent mieux que l'arbitraire ou le néant. S'appuyer sur des chiffres qui ne sont pas tout à fait exacts est cependant meilleur que de ne s'appuyer sur rien.

Voilà pourquoi je suis ami sincère de la statistique et pourquoi, dans une trop faible mesure, j'ai toujours cherché à aider à son développement.

Dans l'ordre d'activité qui est tout particulièrement le mien, je vois combien il est désolant de n'avoir pas de statistiques ou d'en avoir qui pourraient être exactes et en sont bien loin.

Pour la natalité, il est difficile qu'une statistique ne soit point exacte et ici nous en avons, mais quel usage en a-t-on fait pendant trop longtemps hélas ! C'est il y a plus de dix ans que j'ai demandé au Conseil supérieur de la Natalité de bien vouloir faire publier chaque mois les chiffres de la natalité et de la mortalité. J'ai rappelé qu'en Angleterre, même pendant la guerre, ceux-ci étaient publiés chaque semaine et qu'aussitôt que la mortalité a dépassé la natalité, la presse tout entière a poussé un énergique cri d'alarme.

Je demandais que chaque mois les mairies mettent, sur des bulletins imprimés à l'avance et qui leur seraient envoyés, deux chiffres, celui de la mortalité pendant le mois et celui de la natalité; que ces bulletins soient envoyés à la préfecture, classés et expédiés de là avec les totaux au directeur de la Statistique générale de la France. J'ai demandé, en outre, que ces renseignements soient envoyés à tous les journaux.

Des membres du Conseil supérieur comme mon regretté ami HÉBRARD DE VILLENEUVE, un sénateur et M. LÉPINE, ont combattu ma proposition et ce dernier n'a pas craint de me dire qu'il avait fait beaucoup de statistiques et qu'il connaissait trop bien la manière dont elles étaient établies pour n'y avoir aucune confiance. Je lui ai exprimé mon regret et j'ai continué à défendre énergiquement ma proposition. Il a fallu transiger et accepter que ces statistiques soient publiées seulement tous les trois mois; mais il en est résulté tout de même que, depuis cette époque, tous les journaux les reproduisent et qu'au moins quatre fois par an l'attention du public est énergiquement attirée sur le danger de la dépopulation, le plus terrible de ceux qui menacent notre pays, car, si les Français ne se décident pas à avoir plus d'enfants, nous serons certainement conquis ou colonisés.

Au sujet de la mortalité, nous vivons dans des conditions pitoyables, ignorant complètement l'importance des fléaux que nous voulons combattre. Au point de vue du taux, nous sommes hélas trop nettement fixés puisqu'elle est chez nous de 16,70 ‰ alors qu'elle a été abaissée à 11 ‰ en Allemagne, à 12 ‰ en Angleterre, et à un peu plus de 9 ‰ en Hollande et dans les pays scandinaves.

A quoi est due cette mortalité française que je ne crains pas de qualifier de honteuse ? Ici nous sommes dans l'ignorance, étant donné que la vérification des décès se fait ou ne se fait pas, dans notre cher pays, d'une manière absolument scandaleuse.

Les déclarations le sont plus encore.

Avant la guerre, jamais un soldat n'est mort ou n'a été réformé pour cause de tuberculose ou de syphilis. Encore aujourd'hui, les déclarations portent constamment : bronchite chronique, bronchite spécifique, bronchite aiguë, etc., au lieu de tuberculose; c'est que ainsi nos statistiques indiquent 80.000 décès ayant pour cause cette horrible maladie, alors qu'il y en a quelque 150.000.

De même pour la syphilis qui, elle aussi, est qualifiée de honteuse et qui nous coûte, au lieu de 60.000 ou 70.000 décès vaguement spécifiés, quelque 140.000 morts par an.

L'alcoolisme est aussi une terrible cause de décès. Dans quelle proportion est-il mentionné dans les statistiques officielles ? A peu près inexistante.

Un fléau social, qui engendre à peu près tous les autres, le taudis, ne peut être combattu efficacement dans quantité de localités parce que nous n'avons pas de statistiques. Ne serait-il pas indispensable que, dans chaque ville, on connaisse le nombre de ces taudis ? le nombre des logements surpeuplés qui est encore effrayant et la mortalité énorme qui sévit sur les hôtels garnis où sont reçus à des prix insensés les pauvres gens qui n'ont plus de meubles ?

Par contre, pour le cancer, c'est à tort, disent de grands savants comme le professeur REGAUD, qu'on s'imagine qu'il est plus fréquent aujourd'hui. Dans une magistrale conférence faite au Musée social en présence du Président de la République M. DOUMERGUE, ce maître a affirmé qu'il n'y avait pas aujourd'hui plus de cancers qu'il y a un siècle, mais qu'on en décelait un beaucoup plus grand nombre. On a parlé des maisons à cancers provenant des conditions d'habitation. Pourquoi n'avons-nous pas un casier sanitaire pour chaque grande ville comme celui qu'avait créé M. JUILLERAT pour la ville de Paris et qui a d'ailleurs été abandonné?

Autre statistique du plus haut intérêt : les professeurs GOUGEROT et QUEYRAT ont annoncé à la Commission de prophylaxie des maladies vénériennes à la suite de travaux considérables que, dans 47 % des cas, le cancer se produisait sur les tissus atrophies par la syphilis; donc, aujourd'hui où, contrairement à ce qui existe pour la tuberculose, le remède spécifique existe certainement pour la syphilis, si l'on guérit celle-ci, on supprime de ce fait presque la moitié des cancers.

Pardonnez-moi, Mesdames et Messieurs, d'avoir retenu trop longtemps votre attention, mais il ne m'a pas semblé inutile de rappeler devant une assemblée d'élite comme celle-ci l'importance de la statistique dans l'action énergique qui s'impose si impérieusement dans notre pays pour la sauvegarde de l'existence de nos enfants et des êtres qui nous sont chers.

En travaillant ici au développement de la science statistique et de ses applications, vous rendez donc, de toutes manières et particulièrement dans ce domaine de l'hygiène sociale qui m'est si cher, un éminent service, non seulement à notre chère patrie, mais à l'humanité.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 20 DÉCEMBRE 1933.

M. le Président met aux voix l'adoption du procès-verbal de la séance du 20 décembre 1933, inséré dans le Journal de janvier 1934.

Ce procès-verbal est adopté sans observation.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES.

M. le Président est heureux de faire part à la Société que notre collègue M. le Dr ICHOK, a obtenu de la part de l'Académie de Médecine une mention très honorable dans le prix du baron Larrey, pour son livre *Étude sur la population française* et dont une notice bibliographique a été publiée dans notre Journal.

Au nom de tous nos collègues, il lui adresse des félicitations.

NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. DEVINAT (Paul), FAÏN (Gaël), LE BRANCHU (Jean-Yves), MAY (Philippe) et RESNIKOFF (Jacques) sont nommés membres titulaires.

D'autre part, M. le Président fait savoir qu'il a reçu, pour la Société, les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. RISSE (Paul-L.), auditeur au Centre de Préparation aux affaires de la Chambre de Commerce de Paris, 29, rue de la Tour-d'Auvergne (9^e), présenté par MM. Bardin et Barriol.

M^{me} BONHOMME (Anick), Secrétaire de l'Inspection médicale des Écoles à la préfecture de la Seine, 1, square Arago (13^e), présentée par M^{lle} Arthaud et M. le Dr Hazemann.

M. BOUTEILLE (A.), attaché au service des passages de la Compagnie générale transatlantique, 6, rue Auber (9^e), présenté par MM. Bardin et Barriol.

M. le comte DE LA ROCHEFOUCAULD, auditeur au Centre de Préparation

aux affaires de la Chambre de Commerce de Paris, 7, rue Balagny (17^e), présenté par MM. Bardin et Barriol.

M. PERNET, licencié en droit, 10, rue de Castellane (8^e), présenté par MM. Pierron et Barriol.

M. MERAUX (Louis), sous-chef de l'Exploitation honoraire des Chemins de fer P.-L.-M., 5, rue du Roi-Albert-I^{er}, à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise), présenté par MM. Trignart et Barriol.

M. SÆNSER (Camille), inspecteur divisionnaire aux services commerciaux des Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine, 9, rue Saint-Maurice, à Strasbourg (Bas-Rhin), présenté par MM. Gippon, Lagnace et Trignart.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

COMMUNICATION DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu, pour la Société, un certain nombre d'ouvrages, dont la liste complète sera insérée dans un prochain numéro du Journal.

Il fait une mention spéciale des ouvrages suivants :

Vérifications inductives de la théorie des paiements internationaux, par M. C. BRESCIANI-TURRONI, édité par la Librairie Universitaire de Giza (Égypte).

La mortalité prénatale, de M. Salvator ALBERTI.

Notre confrère M. COLOMBO vient de modifier d'une manière très heureuse son « *Barometro economico* » en lui adjoignant un baromètre mondial très parfaitement présenté.

COMMUNICATION DE M. PENGLOU : « LA TECHNIQUE DE L'ASSURANCE ET LA DISTRIBUTION DU CRÉDIT PAR LES BANQUES ».

M. le Président donne ensuite la parole à M. PENGLOU pour le développement de sa communication dont le texte sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président remercie M. PENGLOU de son brillant exposé et donne la parole à M. CAUBOUÉ qui présente des observations qui seront insérées à la suite de la communication.

La séance est levée à 23 h. 10.

Le Secrétaire général,
A. BARRIOL.

Le Président,
G.-H. RISLER.
